



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DRIEAT Île-de-France

La direction régionale et interdépartementale de l'**environnement**, de l'**aménagement** et des **transports** d'Île-de-France est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition énergétique.



# Nos missions



## Accompagner les territoires vers une transition écologique et un développement durable

La DRIEAT porte les politiques publiques de l'État en matière de planification et d'aménagement durables.

Elle veille à la bonne prise en compte des enjeux environnementaux et des enjeux de mixité fonctionnelle et sociale, de qualité urbaine, d'innovation en matière d'aménagement ainsi qu'aux équilibres habitat – emploi dans les documents de planification et dans les projets d'aménagement structurants et la gestion économe des sols.

Elle anime les appels à projets dans les territoires urbains et veille à ce que l'urbanisation soit cohérente avec l'offre de mobilité existante et projetée. Elle apporte son expertise en soutien et animation des services départementaux et des établissements publics d'aménagement, locaux ou d'État.

La DRIEAT instruit les demandes d'agrément pour les locaux d'activités. Elle programme et suit les moyens consacrés par l'État aux grands projets d'aménagement et à l'action des établissements publics foncier et d'aménagement franciliens.

La DRIEAT examine et autorise les projets qui pourraient impacter l'environnement et rédige pour l'autorité environnementale les avis et décisions sur les projets et documents d'urbanisme mis à disposition lors des enquêtes publiques.



## Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces

La DRIEAT est chargée de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité, des sites classés et inscrits, des paysages et du cadre de vie. Elle délivre les permis de commercialisation des espèces menacées et les dérogations à l'interdiction de destruction des espèces protégées.

Dans le domaine de l'eau, elle est chargée de la mise en œuvre de la réglementation territoriale dans le domaine de l'eau et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de l'appui et l'expertise auprès des services, notamment en hydrobiologie et milieux aquatiques. Elle exerce la police de l'eau pour Paris et la petite couronne.



## Assurer la sécurité des transports

La DRIEAT exerce les missions régaliennes de régulation et de contrôle sur les transports terrestres. Elle veille au respect des réglementations des transports routiers, fluviaux et guidés, et dialogue avec les secteurs professionnels. Elle délivre les autorisations d'exercer pour les professions réglementées du transport routier de marchandises et de personnes.

La DRIEAT définit et applique les orientations régionales de la politique de l'éducation et de la sécurité routières et de sécurité de la circulation sur les eaux intérieures.

Elle assure la délivrance des permis de véhicules routiers et de bateaux, la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules routiers et la réalisation des contrôles techniques des bateaux.

La DRIEAT participe à l'établissement des règles de circulation sur la route et des règles de navigation sur le fleuve ainsi qu'à leur contrôle. Elle délivre des autorisations de circulation spécifiques. Elle observe et analyse l'accidentalité des réseaux routiers, fluviaux et de transports guidés.



## Améliorer les mobilités durables

La DRIEAT assure la mise en œuvre de la politique de mobilité de l'État, et notamment le pilotage du volet mobilité du Contrat Plan État-Région (CPER) pour le compte du Préfet de région.

Elle accompagne les enjeux des transports en termes de qualité de l'air, notamment par la mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE) francilienne, mais également par la mise en œuvre du Grand Paris des transports, projet de modernisation et d'extension des transports en Île-de-France, à réaliser d'ici 2030.

La DRIEAT pilote la stratégie régionale de l'État en matière de fret et de logistique et contribue au développement des mobilités durables et actives au travers notamment du déploiement et du financement du réseau cyclable francilien.



## Prévenir les risques, les nuisances et les pollutions

La DRIEAT prévient et réduit les risques technologiques, naturels (inondations, risques liés aux cavités...) et lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau. Elle a en charge la surveillance, la prévision des crues et l'information sur Vigicrues. Elle intervient pour l'approvisionnement et l'efficacité énergétiques, soutient le développement des énergies renouvelables et coordonne les actions contre la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique. Elle assure également les missions relatives à la police de la publicité extérieure et au bruit des infrastructures de transport. Elle dirige les missions de l'inspection des installations classées pour l'environnement.

En tant que gestionnaire routier, la DRIEAT œuvre pour une meilleure intégration de la route à l'environnement, en réduisant les nuisances sonores, en supprimant les produits phytosanitaires pour l'entretien des abords du réseau routier, en développant la rénovation durable des chaussées, en luttant contre la pollution lumineuse, et en agissant pour la propreté des routes.



## Entretien, exploitation et moderniser le réseau routier national

La DRIEAT entretient le patrimoine routier national francilien (1300 km de routes et autoroutes, 1200 ponts, 25 tunnels) et les équipements de la route (signalisation, glissières de sécurité, éclairage public, panneaux à message variable...).

Elle exploite ce réseau maillé pour assurer le meilleur service quotidien aux usagers et optimiser les conditions de circulation, en assurant la protection lors d'accidents ou pour permettre des travaux, tout en informant les usagers et en assurant les conditions de sécurité dans les tunnels, et viabilise l'accès au réseau en cas de neige ou verglas.

La DRIEAT aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités et aux évolutions technologiques et territoriales en développant des voies dédiées aux transports en commun et au covoiturage. Elle facilite notamment la circulation de véhicules connectés, en aménageant le réseau pour lutter contre la congestion et pour protéger les riverains des nuisances liées à la circulation.

# Nos chiffres clés

**73 000**

logements mis en chantier en moyenne annuelle sur la période 2018-2020.

**6**

opérations d'intérêt national (OIN) sur le territoire francilien.



**20 %**

du territoire protégé par une inscription dans les sites classés ou inscrits.



**217**

masses d'eau dont seulement 20 % en bon état écologique.

**113**

réseaux de chaleur qui alimentent 1,1 millions de logements.

**600**

contributions, environ, aux avis de l'autorité environnementale.



**88**

stations de mesures alimentent les prévisions Vigicrues.



**10 000**

installations classées pour la protection de l'environnement dont 80 Seveso.

**200**

kilomètres de nouvelles lignes de métro automatique prévues pour le Grand Paris Express.

**59 %**

du trafic national des transports guidés se trouvent en Île-de-France.



**903 000**

visiteurs par mois sur Sytadin.



**4 millions**

d'utilisateurs par jour sur le réseau routier national.

La DRIEAT, c'est plus de

**2 200**

agents au service des citoyens

La DRIEAT est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition énergétique. Elle met en œuvre les politiques de l'État en matière de transports, de planification et d'aménagement durable, d'environnement, d'énergie, d'urbanisme sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, du préfet de Police et des préfets de département.

La DRIEAT participe à la construction d'un cadre de vie qui réponde au mieux aux besoins des générations actuelles et futures de Franciliens, et apporte une vision intégrée des enjeux environnementaux et des enjeux liés à la cohésion et au développement équilibré des territoires.

Elle se compose de onze services régionaux, quatre unités départementales en petite couronne, quatre en grande couronne et assure la délégation de bassin de la Seine pour les politiques de l'eau.

## La DRIEAT sur le territoire francilien

La DRIEAT démontre la volonté de l'État de porter ces politiques publiques de manière différenciée et adaptée aux enjeux de l'Île-de-France. Ainsi, la DRIEAT met en œuvre ces politiques au niveau régional. Elle assure la mise en œuvre de ses politiques au niveau départemental sur Paris et la petite couronne (92-93-94) et dispose d'unités départementales en grande couronne (77-78-91-95) pour ses missions en matière de sécurité industrielle.



# Notre organisation

## Nos principales implantations

27-29, rue Leblanc  
75015 Paris  
12, cours Louis Lumière  
94300 Vincennes  
10, rue Crillon  
75004 Paris

### Direction

- Cabinet
- Service communication
- Mission sécurité-défense

### Secrétariat général (SG)

### Service accompagnement et pilotage (SAP)

### Service du numérique (SNUM)

### Services régionaux

#### Connaissance et développement durable (SCDD)

chargé de l'évaluation environnementale

#### Politique des transports (SPoT)

#### Sécurité des transports et des véhicules (SSTV)

#### Prévention des risques (SPR)

#### Aménagement durable (SAD)

#### Politiques et police de l'eau (SPPE)

#### Nature et paysage (SNP)

#### Énergie et bâtiment (SEB)

### Direction des routes (DiRIF)

24-6, rue Olof Palme  
94046 Créteil Cedex

☎ : 01 46 76 87 00

Arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (Nord, Est, Sud, Ouest).

Service du trafic et des tunnels.

Service de la gestion patrimoniale du réseau.

Service de la modernisation du réseau.  
137 rue Abbé Groult  
75015 Paris

### Unités départementales (UD)

#### Paris (UD 75)

5, rue Leblanc  
75015 Paris

☎ : 01 82 52 51 51

#### Hauts-de-Seine (UD 92)

167/177, avenue Joliot-Curie  
BP 102  
92013 Nanterre Cedex

☎ : 01 40 97 29 06

#### Seine-Saint-Denis (UD 93)

7, esplanade Jean Moulin  
93003 Bobigny Cedex

☎ : 01 41 60 67 00

#### Val-de-Marne (UD 94)

12/14, rue des Archives  
94011 Créteil Cedex

☎ : 01 49 80 21 00

#### Seine-et-Marne (UD 77)

14, rue de l'Aluminium  
77547 Savigny-le-Temple  
Cedex

☎ : 01 64 10 53 53

#### Yvelines (UD 78)

35, rue de Noailles  
Bâtiment B1  
78000 Versailles

☎ : 01 71 28 48 51

#### Essonne (UD 91)

Cité administrative d'Evry  
Boulevard de France  
91010 Evry-Courcouronnes

☎ : 01 60 76 34 11

#### Val-d'Oise (UD 95)

Immeuble administratif Jacques LEMERCIER  
5, avenue de la Palette  
95300 Cergy-Pontoise

☎ : 01 71 28 48 02

27-29, rue Leblanc - 75015 PARIS • Téléphone : 01 40 61 80 80

Internet | [www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/)